

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

Closing - Clôture

Date Time - Heure

01/24/17 2:00pm Eastern StandardTime

24/01/17 14h00, heure normale de l'Est

**PART I: GENERAL INFORMATION/CONDITIONS
PARTIE I : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX/CONDITIONS**

Title of project - Titre du projet

Competitive Analysis for North American Automotive Investments / Analyse de la concurrence en matière d'investissements dans le secteur nord-américain de l'automobile

Contracting Authority's address - Adresse de l'agent responsable du contrat

Contracts and Materiel Management/Contrats et gestion du matériel
Corporate Comptroller's Branch/Direction générale du contrôleur général
Comptrollership & Administration Sector/Secteur de la fonction de contrôleur et de l'administration
Innovation, Science and Economic Development (ISED) Canada / Innovation, Science et Développement économique (ISDE) Canada
235 Queen Street/ 235, rue Queen
Bid Receiving Area / Aire de réception des soumissions
Mail Scanning/Inspection du Courrier
Room/Pièce S-143
Level /Niveau S-1
Ottawa, Ontario
K1A 0H5

Contracting Authority - Agent responsable du contrat

Karine Fournel

Backup/Remplaçant : Chantal Lafleur

Telephone. No. No. de téléphone

343-291-2959

343-291-1453

Facsimile No.- No. de facsimilé

613-941-0319

E-Mail/courriel:

karine.fournel@canada.ca

chantal.lafleur2@canada.ca

Signature

Date

Table of content

Part I - GENERAL INFORMATION/CONDITIONS

- 1.0 Instructions for Preparation & Submission of a Proposal
- 2.0 Terms & Conditions of Request for Proposal and Resulting Contract
- 3.0 Notice to Bidders
- 4.0 Enquiries - Solicitation Stage
- 5.0 Inspection
- 6.0 Rights of Canada
- 7.0 Sole Proposal - Price Support
- 8.0 Certification Requirements
- 9.0 T4A Supplementary Slip Requirement
- 10.0 Former Public Servants (FPS) in Receipt of a Pension
- 11.0 Payment
- 12.0 Basis of Selection
- 13.0 International Sanctions
- 14.0 Federal Contractors Programs for Employment Equity
- 15.0 Applicable Law

Part II - TERMS OF REFERENCE

- 1.0 Purpose
- 2.0 Title of Project
- 3.0 Background
- 4.0 Project Requirements/Objectives
- 5.0 Scope of Work/Project Details
- 6.0 Deliverables and Timelines
- 7.0 Requirements
- 8.0 Language Requirement
- 9.0 Management of the Project
- 10.0 Security
- 11.0 Client Support
- 12.0 Evaluation Procedures
- 13.0 Mandatory Requirements
- 14.0 Point Rated Requirements
- 15.0 Financial Proposal
- 16.0 Contractor Selection Method
- 17.0 Awarding of Contract
- 18.0 Basis for Ownership of Intellectual Property

Part III - CERTIFICATION REQUIREMENTS OF THIS RFP

- 1.1 Acceptance of Conditions
- 1.2 Verification of Personnel
- 1.3 Former Public Servants (FPS)
- 1.4 Federal Contractors Program for Employment Equity

Table des matières

Partie I - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX / CONDITIONS

- 1.0 Directives pour la préparation et la présentation d'une proposition
- 2.0 Termes et conditions d'une demande de proposition et de tout marché subséquent
- 3.0 Avis aux soumissionnaires
- 4.0 Communications en période d'invitation
- 5.0 Inspection
- 6.0 Droits du Canada
- 7.0 Seule proposition reçue - support des prix
- 8.0 Exigences en matière de certificats
- 9.0 Exigence relative aux feuillets T4A supplémentaires
- 10.0 Anciens fonctionnaires qui touchent une pension
- 11.0 Paiement
- 12.0 Méthode de sélection
- 13.0 Sanctions internationales
- 14.0 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi
- 15.0 Lois applicables

Partie II - TERMES DE REFERENCE

- 1.0 Objet
- 2.0 Titre du projet
- 3.0 Contexte
- 4.0 Exigences/objectifs du projet
- 5.0 Portée des travaux/Détails du projet
- 6.0 Résultats attendus et calendrier
- 7.0 Exigences
- 8.0 Exigences linguistiques
- 9.0 Gestion du projet
- 10.0 Sécurité
- 11.0 Appui du client
- 12.0 Procédures d'évaluation
- 13.0 Exigences obligatoires
- 14.0 Exigences cotées
- 15.0 Proposition financière
- 16.0 Méthode de sélection de l'entrepreneur
- 17.0 Adjudication du contrat
- 18.0 Titre de propriété intellectuelle

PARTIE III - CERTIFICATS REQUIS DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

- 1.1 Acceptation des conditions
- 1.2 Vérification du personnel
- 1.3 Anciens fonctionnaires
- 1.4 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi

You are invited to submit a proposal for the project named above.

1.0 INSTRUCTIONS FOR PREPARATION & SUBMISSION OF A PROPOSAL

1.1 Bidders must prepare their proposal in three (3) separately bound sections as follows:

SECTION I - TECHNICAL PROPOSAL

(with no reference to price)
(1 original and 3 copies)

SECTION II - FINANCIAL PROPOSAL

(1 original and 3 copies)

SECTION III - CERTIFICATIONS

(1 original and 1 copy)

Note: Prices shall not appear in any other area of the proposal except in the Financial Proposal.

1.2 The proposal must be organized in an identical fashion to, and reference the same section, subsection, paragraph numbers and items, as the Request for Proposal (RFP) document of Part I, General Information/Conditions, Part II, Terms of Reference and Part III, Certifications, where applicable.

1.3 It is the responsibility of the Bidder to obtain clarification of the requirements contained herein, if necessary, prior to submitting a proposal.

1.4 It is essential that the elements contained in a proposal be stated in a clear and concise manner. Failure to provide complete information as requested will be to the Bidder's disadvantage.

1.5 The proposal must be properly completed and signed by the Bidder or by an authorized representative of the Bidder. In the event of a proposal submitted by a contractual joint venture, the proposal shall either be signed by all members of the joint venture or a statement shall be provided to the effect that the signatory represents all parties of the joint venture.

1.6 Where the supplier indicates "compliance" in the proposal, it should refer to the respective clauses of the RFP, of Part I, General Information/Conditions, Part II, Terms of Reference and Part III, Certifications.

1.7 Ensure that the label identified on the last page of part I appears on all the envelopes containing your proposal. Failure to do so may render the tender liable to disqualification.

Vous êtes invité à présenter une soumission pour le projet mentionné ci-haut.

1.0 DIRECTIVES POUR LA PRÉPARATION ET LA PRÉSENTATION D'UNE PROPOSITION

1.1 Les soumissionnaires doivent préparer trois (3) sections distinctes:

SECTION I — PROPOSITION TECHNIQUE

(sans référence au prix)
(1 original et 3 copies)

SECTION II — PROPOSITION FINANCIÈRE

(1 original et 3 copies)

SECTION III — CERTIFICATS

(1 original et 1 copie)

Remarque : Les prix ne doivent être indiqués que dans la proposition financière.

1.2 La proposition doit être organisée de façon identique à la demande de proposition et se référer aux mêmes sections, sous-sections, paragraphes et items de la Partie I, Renseignements généraux/conditions, de la Partie II, Termes de référence et de la Partie III, Certificats de la demande de la proposition où il se doit.

1.3 Avant de présenter une proposition, le soumissionnaire doit obtenir des précisions quant aux exigences énoncées dans le présent document, au besoin.

1.4 Il est essentiel que les éléments contenus dans une proposition soient énoncés d'une façon claire et concise. S'il ne fournit pas des renseignements complets comme demandé, le soumissionnaire se mettra lui-même en position de désavantage.

1.5 La proposition doit être remplie et signée comme il se doit par le soumissionnaire ou par son représentant autorisé. S'il s'agit d'une proposition présentée par une coentreprise contractuelle, elle doit soit être signée par tous les membres de la coentreprise, ou l'on doit fournir une déclaration indiquant que le signataire représente toutes les parties de la coentreprise.

1.6 Lorsque le fournisseur indique dans sa proposition "qu'il se conforme", il doit également se référer aux clauses respectives de la Partie I, Renseignements généraux/conditions, de la Partie II, Termes de référence et de la Partie III, Certificats, de la demande de proposition.

1.7 Veuillez vous assurer que l'étiquette qui se trouve à la dernière page de la Partie I apparaît sur toutes les enveloppes contenant votre proposition. Si ces modalités ne sont pas respectées, la soumission pourra être rejetée.

1.8 Proposals submitted in response to this RFP will not be returned. There will be no payment by Canada for any costs incurred in the preparation and submission of proposals and Canada reserves the right to negotiate changes in the proposals or to cancel the requirement at any time.

2.0 TERMS AND CONDITIONS OF REQUEST FOR PROPOSAL AND RESULTING CONTRACT

2.1 Proposals received after the closing time and date shown will not be considered and will be returned unopened to the sender.

2.2 Payment will be made in Canadian funds unless otherwise specified

2.3 It is understood that your proposal will remain open for acceptance for a period of not less than ninety (90) days from the closing date of the RFP, unless otherwise indicated herein.

2.4 The price quoted is exclusive of GST/HST. GST/HST, to the extent applicable, will be incorporated into all invoices and progress claims for goods supplied or work performed and will be paid by Canada. The Bidder agrees to remit any GST/HST paid or due to Canada Customs & Revenue Agency. Bidder to provide GST/HST Registration Number.

2.5 The general conditions as set out in ISED's General Conditions of a Service Contract will form part of and shall be incorporated into any and all work authorizations and the resulting contract(s). This document is available at the following website:

http://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/eng/h_06661.html

2.6 The Bidder's signature indicates acceptance of the terms and conditions governing the resulting contract and the Minister reserves the right to reject any proposal including any condition proposed by the Bidder that would not be, in the opinion of the Contracting Authority, in Canada's interest.

2.7 Whenever the words "shall", "must", "will" and "mandatory" appear in this document or any related document forming a part hereof, the item being described is a mandatory requirement.

The word "should" means an action that is preferred but not mandatory.

3.0 NOTICE TO BIDDERS

1.8 Les propositions présentées en réaction à la présente demande de proposition ne seront pas retournées. Le gouvernement du Canada ne remboursera aucuns des frais engagés pour la préparation et la présentation des propositions, et il se réserve le droit de négocier toute modification des propositions ou d'annuler une exigence en tout temps.

2.0 TERMES ET CONDITIONS D'UNE DEMANDE DE PROPOSITION ET DE TOUT MARCHÉ SUBSÉQUENT

2.1 Les soumissions reçues après la date et l'heure de clôture ne seront pas examinées et seront retournées au soumissionnaire sans avoir été ouvertes.

2.2 Le paiement sera effectué en monnaie canadienne sauf indication contraire.

2.3 Il est entendu que votre soumission demeurera valide pendant au moins quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date de fermeture de la Demande de proposition, sauf indication contraire.

2.4 Le prix proposé ne comprend pas la TPS/TVH. La TPS/TVH, dans la mesure où elle s'applique, sera incluse dans toutes les factures et demandes de paiement partiel présentées pour des produits fournis ou un travail accompli et sera payée par le Canada. Le soumissionnaire convient de verser à l'Agence des douanes et du revenu du Canada tout montant payé ou dû au titre de la TPS/TVH. Le soumissionnaire doit nous faire parvenir son numéro d'enregistrement de TPS/TVH.

2.5 Les conditions générales figurant dans le document Conditions générales d'un contrat de service d'ISDE feront partie de toute autorisation de travail et du(des) contrat(s) subséquent(s). Ce document est disponible sur le site suivant:

http://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/h_06661.html

2.6 Par sa signature, le soumissionnaire indique qu'il accepte les conditions qui régissent le contrat résultant. Le ministre se réserve le droit de rejeter toute proposition, y compris toute condition proposée par le soumissionnaire qui, selon l'agent responsable du contrat, n'est pas dans l'intérêt du Canada.

2.7 Lorsque les mots « doit », « doivent », « devra » ou « devront » apparaissent dans le document ou tout autre document faisant partie de ce document, les points décrits sont des exigences obligatoires.

Le mot « devrait » indique une action qui est un atout, mais qui n'est pas obligatoire

3.0 AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

The following terms and conditions may apply to this solicitation:

3.1 Bidders may be required to provide, prior to contract award, specific information with respect to their legal and financial status, and their technical capability to satisfy the requirement as stipulated in this solicitation.

3.2 a) For Canadian-based bidders, prices must be firm (in Canadian funds) with Canadian customs duties and excise taxes as applicable INCLUDED, and Goods and Services Tax (GST) or Harmonized Sales Tax (HST) as applicable, EXCLUDED.

b) For foreign-based bidders, prices must be firm (in Canadian funds) and EXCLUDE Canadian customs duties, excise taxes and GST or HST as applicable. CANADIAN CUSTOMS DUTIES AND EXCISE TAXES PAYABLE BY THE CONSIGNEE WILL BE ADDED, FOR EVALUATION PURPOSES ONLY, TO THE PRICES SUBMITTED BY FOREIGN-BASED BIDDERS.

3.3 Proposals will be assessed on an FOB destination basis.

3.4 Proposal documents and supporting information may be submitted in either English or French.

3.5 The contract term "Employment Equity" and any clause relating to international sanctions, if and when included in this document, apply to Canadian-based bidders only.

4.0 ENQUIRIES - SOLICITATION STAGE

4.1 To ensure the integrity of the competitive bid process, enquiries and other communications regarding the RFP, from the issue date of the solicitation up to the closing date, are to be directed ONLY to the contracting authority named on page one (1) of the RFP. Enquiries and other communications are NOT to be directed to any other government official(s). Failure to comply with this paragraph 6.1 may (for that reason alone) result in the disqualification of the proposal.

4.2 Enquiries must be IN WRITING.

Les conditions suivantes peuvent s'appliquer à la présente invitation :

3.1 Avant l'adjudication du contrat, les soumissionnaires peuvent être tenus de fournir de l'information précise quant à leurs statuts juridique et financier et à leur capacité technique de satisfaire aux exigences énoncées dans la présente invitation.

3.2 a) Les prix indiqués par les soumissionnaires canadiens doivent être fermes (en dollars canadiens) et INCLURE les droits de douane et d'accise canadiens applicables, et EXCLURE la taxe sur les produits et services (TPS) ou la taxe de vente harmonisée (TVH), selon le cas.

b) Les prix indiqués par les soumissionnaires étrangers doivent être fermes (en dollars canadiens) et EXCLURE les droits de douane et d'accise et la TPS ou la TVH du Canada, selon le cas. LES DROITS DE DOUANE ET D'ACCISE DU CANADA PAYABLES PAR LE CONSIGNATAIRE SERONT AJOUTÉS, UNIQUEMENT AUX FINS D'ÉVALUATION, AUX PRIX INDICUÉS PAR LES SOUMISSIONNAIRES ÉTRANGERS.

3.3 Les propositions seront évaluées selon une formule franco destination.

3.4 Les documents de la proposition et les renseignements à l'appui peuvent être soumis en anglais ou en français.

3.5 Le terme contractuel « équité en matière d'emploi » et toute clause relative à des sanctions internationales inclus dans le présent document s'appliquent uniquement aux soumissionnaires canadiens.

4.0 COMMUNICATIONS EN PÉRIODE D'INVITATION

4.1 Afin d'assurer l'intégrité du processus d'appel à la concurrence, toutes les demandes de renseignements et autres communications relativement à cette invitation à soumissionner, de la date d'émission à la date de clôture, doivent être adressées UNIQUEMENT à l'agent responsable du contrat dont le nom figure à la page un (1) de l'invitation à soumissionner. Elles NE DOIVENT être adressées à aucun autre représentant du gouvernement. Le défaut de se conformer à la présente (pour cette raison uniquement) pourrait entraîner le rejet de la soumission.

4.2 Les demandes de renseignements doivent être présentées PAR ÉCRIT.

4.3 Enquiries must be received no less than five (5) *working days* prior to the RFP closing date to allow sufficient time to provide a response. Enquiries received after that time might not be answered prior to the RFP closing date.

4.4 To ensure consistency and quality of information provided to bidders with respect to significant enquiries received, and the replies to such enquiries, any information will be provided simultaneously to bidders to which this RFP has been sent, without revealing the sources of the enquiries.

4.5 Meetings will not be held with individual bidders prior to the closing date/time of this RFP.

5.0 INSPECTION

The services provided are subject to inspection and acceptance by the responsible Project Authority.

6.0 RIGHTS OF CANADA

Canada reserves the right to:

- a) reject any or all proposals received in response to this RFP;
- b) enter into negotiations with bidders on any or all aspects of their proposal;
- c) accept any proposal in whole or in part without prior negotiation;
- d) cancel and/or reissue this RFP at any time;
- e) award one or more contracts;
- f) retain all proposals submitted in response to this RFP.

7.0 SOLE PROPOSAL - PRICE SUPPORT

In the event that the Bidder's proposal is the sole proposal received, Canada may request one or more of the following as acceptable price support:

4.3 Les demandes de renseignements doivent être reçues au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de clôture de la DP afin qu'il soit possible d'y répondre en temps opportun. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre avant la date de clôture de la DP.

4.4 Afin que tous les soumissionnaires reçoivent la même information et que celle-ci soit de qualité égale, les demandes de renseignements importantes reçues, ainsi que les réponses à ces demandes, seront fournies simultanément à toutes les entreprises qui auront reçu la DP, sans toutefois que le nom de l'auteur soit mentionné.

4.5 Il n'y aura pas de rencontres avec aucun des soumissionnaires avant la date et l'heure fixées pour la clôture de cette DP.

5.0 INSPECTION

Les services fournis sont assujettis à l'inspection et à l'acceptation du chargé de projet responsable du présent document.

6.0 DROITS DU CANADA

Le Canada se réserve le droit :

- a) de rejeter l'une quelconque ou la totalité des propositions déposées pour donner suite à cette DDP;
- b) négocier, avec un ou plusieurs soumissionnaires, l'un quelconque ou la totalité des aspects de leur proposition;
- c) d'accepter toute proposition intégralement ou en partie sans négociation préalable;
- d) d'annuler ou de publier à nouveau la présente demande à n'importe quel moment;
- e) d'adjuger un ou plusieurs contrats;
- f) de conserver toutes les propositions déposées pour donner suite à cette DDP.

7.0 SEULE PROPOSITION REÇUE - SUPPORT DES PRIX

Si la proposition du soumissionnaire est la seule reçue, le Canada peut exiger que le soumissionnaire présente un document de soutien des prix contenant les renseignements suivants :

- a) a current published price list indicating the percentage discount available to the Government of Canada; and/or
- b) copy of paid invoices for like services performed for other customers; and/or
- c) a price certification statement; and/or
- d) any other supporting documentation as requested.

8.0 CERTIFICATION REQUIREMENTS

8.1 In order to be awarded a contract, the certifications attached in Part III are required. Canada shall declare a proposal non-responsive if the certifications are not submitted or completed as required.

8.2 Compliance with the certifications the Bidder provides to Canada is subject to verification by Canada during the proposal evaluation period (prior to contract award) and after contract award.

8.3 In the event that the Contractor does not comply with any certification or that it is determined that any certification made by the Contractor in its proposal is untrue, whether made knowingly or unknowingly, the Minister shall have the right, pursuant to the default provisions of the Contract, to terminate the Contract for default.

9.0 T4A SUPPLEMENTARY SLIP REQUIREMENT

Pursuant to paragraph 221(1d) of the Income Tax Act, payments made by departments and agencies under applicable services contracts (including contracts involving a mix of goods and services) must be reported on a T4A Supplementary Slip. To enable client departments and agencies to comply with the requirement, contractors are required to provide information as to their legal name and status, business number, and/or Social Insurance Number or other identifying supplier information as applicable along with a certification as to the completeness and accuracy of the information.

10.0 FORMER PUBLIC SERVANTS (FPS) IN RECEIPT OF A PENSION

A FPS in receipt of a pension may not compete for a requirement that exceeds \$100,000 including expenses and GST/HST. Reference, Part III, Section 1.3, Former Public Servants.

11.0 PAYMENT

- a) la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au gouvernement du Canada;
- b) une copie des factures payées pour des services semblables rendus à d'autres clients; et (ou)
- c) une attestation des prix, et (ou)
- d) toutes autres pièces justificatives telles que demandées.

8.0 EXIGENCES EN MATIÈRE DE CERTIFICATS

8.1 Pour obtenir un contrat, le soumissionnaire doit joindre à la Partie III les certificats requis. Le Canada déclarera une proposition irrecevable si les certificats ne sont pas soumis ou remplis comme on l'exige.

8.2 Au cours de la période d'évaluation des propositions (avant l'adjudication du contrat) et après l'adjudication du contrat, le Canada peut vérifier si le soumissionnaire s'est conformé aux certificats.

8.3 Si l'entrepreneur n'est pas conforme à un certificat ou que l'on détermine que l'entrepreneur a fourni dans sa proposition un faux certificat, que ce soit sciemment ou involontairement, le ministre peut, conformément aux clauses d'inexécution du contrat, résilier le contrat pour cause d'inexécution.

9.0 EXIGENCE RELATIVE AUX FEUILLETS T4A SUPPLÉMENTAIRES

Conformément à l'alinéa 221 (1) d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, les ministères et organismes sont tenus de déclarer, à l'aide du feuillet T4-A supplémentaire, les paiements contractuels versés aux entrepreneurs en vertu de marchés de services pertinents (y compris les marchés composés de biens et de services). Afin de permettre aux ministères-clients et organismes de se conformer à cette exigence, les entrepreneurs sont tenus de fournir des renseignements quant à leur dénomination sociale et à leur statut juridique, numéro d'entreprise ou numéro d'assurance sociale ou autre identificateur unique au fournisseur, le cas échéant, ainsi qu'une attestation à l'effet qu'ils sont corrects et complets.

10.0 ANCIENS FONCTIONNAIRES QUI TOUCHENT UNE PENSION

Un ancien fonctionnaire qui touche une pension ne peut poser sa candidature à un marché qui dépasse 100 000 \$, y compris les dépenses et la TPS/TVH. Référence: Partie III, section 1.3, Anciens fonctionnaires.

11.0 PAIEMENT

11.1 One of the following basis and method of payment will be selected for this RFP based on the work requirement. The chosen methods are identified in Part II, Terms of Reference, Section 12, Financial Proposal.

11.2 Basis of Payment - GST/HST Extra

- firm or fixed price
- fixed time rate
- cost reimbursable
 - per diem, or
 - ceiling price

11.3 Method of Payment - GST/HST Extra

- payment on delivery and acceptance, or
- progress payments

Standard Acquisition Clauses and Conditions Manual

All instructions, general terms, conditions and clauses identified herein by title, number and date are set out in the Standard Acquisition Clauses and Conditions (SACC) Manual, issued by Public Works and Government Services Canada (PWGSC), available at the following PWGSC Web site:

<http://sacc.pwgsc.gc.ca/sacc/>

2300 (2016-04-04)
STANDARD INSTRUCTIONS – GOODS OR SERVICES
– COMPETITIVE REQUIREMENTS

2010C (2016-04-04)
GENERAL CONDITIONS - SERVICES (MEDIUM
COMPLEXITY)

C3010T 2014-11-27
EXCHANGE RATE FLUCTUATIONS RISK MITIGATION

12.0 BASIS OF SELECTION

It is understood by the parties submitting proposals that, to be considered valid, a proposal must meet all mandatory requirements specified herein. The proposals not meeting all of the mandatory requirements will be given no further consideration.

11.1 On choisira l'une des bases et des modalités de paiement suivantes pour la présente demande de proposition en fonction du marché. Les méthodes choisies seront indiquées dans la Partie II, Termes de référence, section 12, Proposition financière.

11.2 Base de paiement — TPS/TVH en sus

- prix ferme ou fixes
- tarif horaire fixe
- coûts remboursables
 - tarif journalier, ou
 - prix plafond

11.3 Modalités de paiement — TPS/TVH en sus

- paiement sur livraison et acceptation, ou
- acomptes.

Clauses et conditions uniformisées d'achat

Toutes les directives, expressions générales, conditions et causes indiquées dans les présentes par un titre, un numéro et une date sont établies dans les *Clauses et conditions uniformisées d'achat* (CCUA) publiées par Travaux publics et services gouvernementaux Canada (TPSGC), que l'on peut consulter dans le site Web de TPSGC suivant :

<http://sacc.pwgsc.gc.ca/sacc/>

2300 (2016-04-04)
INSTRUCTIONS UNIFORMISÉES – BIENS OU
SERVICES – BESOINS CONCURRENTIELS

2010C (2016-04-04)
CONDITIONS GÉNÉRALES - SERVICES (COMPLEXITÉ
MOYENNE)

C3010T (2014-11-27)
FLUCTUATIONS DU TAUX DE CHANGE –
ATTÉNUATION DES RISQUES

12.0 MÉTHODE DE SÉLECTION

Les parties qui soumettent une proposition comprennent que, pour que leur soumission soit valide, elle doit satisfaire à toutes les exigences obligatoires précisées dans le présent document. Les propositions qui ne satisfont pas à toutes les exigences obligatoires ne seront pas retenues.

13.0 INTERNATIONAL SANCTIONS

Persons in Canada, and Canadians outside of Canada, are bound by economic sanctions imposed by Canada. As a result, the Government of Canada cannot accept delivery of goods or services that originate, either directly or indirectly, from the countries or persons subject to economic sanctions.

Details on existing sanctions can be found at:

<http://www.international.gc.ca/trade/sanctions-e.asp>

It is a condition of the resulting contract that the Contractor not supply to the Government of Canada any goods or services which are subject to economic sanctions.

By law, the Contractor must comply with changes to the regulations imposed during the life of the Contract. During the performance of the Contract, should the imposition of sanctions against a country

or person or the addition of a good or service to the list of sanctioned goods or services cause an impossibility of performance for the Contractor, the situation will be treated by the Parties as a force majeure. The Contractor shall forthwith inform Canada of the situation; the procedures applicable to force majeure shall then apply.

14.0 FEDERAL CONTRACTORS PROGRAM FOR EMPLOYMENT EQUITY

14.1 Non-federally regulated employers with a resident workforce in Canada of 100 or more employees bidding on a contract of \$200,000 or more must certify their commitment to implement employment equity according to the criteria of the Federal Contractors Program.

15.0 APPLICABLE LAW

15.1 The Contract shall be interpreted and governed, and the relations between the Parties, determined by the laws in force in Ontario.

15.2 Bidders may, at their discretion, substitute the applicable laws of a Canadian province or territory of their choice without affecting the validity of their proposal, by deleting the Canadian province or territory specified and inserting the Canadian province or territory of their choice. If no change is made, it acknowledges the applicable law specified is acceptable to the Bidder.

13.0 SANCTIONS INTERNATIONALES

Les personnes au Canada et les Canadiens à l'étranger sont liés par les sanctions économiques imposées par le Canada. En conséquence, le gouvernement du Canada ne peut accepter la livraison d'aucun bien ou service provenant, directement ou indirectement, d'un ou de plusieurs pays assujettis aux sanctions économiques.

Les détails relatifs aux sanctions actuellement en vigueur peuvent être vus à l'adresse suivante :

<http://www.international.gc.ca/trade/sanctions-fr.asp>

Une condition essentielle au marché subséquent est que l'entrepreneur ne fournisse pas au gouvernement canadien un bien ou un service assujetti aux sanctions économiques.

Conformément au règlement en vigueur, l'entrepreneur devra respecter tout changement apporté aux sanctions imposées durant la période du contrat. Lors de l'exécution du contrat, si l'imposition de sanctions contre un pays ou une personne ou l'ajout d'un bien ou service à la liste des biens et services devait empêcher l'entrepreneur de satisfaire à la totalité ou à une partie de ses obligations, l'entrepreneur pourra invoquer la force majeure. L'entrepreneur devra informer le Canada immédiatement de la situation; les procédures établies pour la force majeure s'appliqueront alors.

14.0 PROGRAMME DE CONTRATS FÉDÉRAUX POUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI

14.1 Les employeurs non assujettis à la législation fédérale dont l'effectif au Canada compte plus de 100 employés qui soumissionnent dans le cadre d'un marché de 200 000 \$ ou plus doivent certifier qu'ils s'engagent à respecter les principes de l'équité en matière d'emploi conformément aux critères du Programme de contrats fédéraux.

15.0 LOIS APPLICABLES

15.1 Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

15.2 Les soumissionnaires peuvent, à leur discrétion, remplacer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix sans changer la validité de leur proposition, en remplaçant la province ou le territoire canadien précisé par la province ou le territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est apporté, le soumissionnaire reconnaît qu'il accepte les lois applicables précisées.

THIS SHEET MUST BE USED AS A LABEL ON ALL THE ENVELOPES CONTAINING YOUR PROPOSAL:
CETTE PAGE DOIT SERVIR D'ÉTIQUETTE SUR CHACUNE DES ENVELOPPES CONTENANT VOTRE
SOUSSION

**INNOVATION, SCIENCE AND ECONOMIC DEVELOPMENT (ISED)
CANADA STYLED AS INDUSTRY CANADA / INNOVATION, SCIENCE
ET DEVELOPPMENT ECONOMIQUE (ISDE) CANADA
FORMELLEMENT INDUSTRIE CANADA
CONTRACTS & MATERIEL MANAGEMENT/
CONTRATS ET GESTION DU MATÉRIEL**

**CONTRACTING OFFICER'S NAME / NOM DE L'AUTORITÉ
CONTRACTANTE
235 QUEEN STREET/235, RUE QUEEN
BID RECEIVING AREA/AIRE DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS
MAIL SCANNING/INSPECTION DU COURRIER, ROOM/PIÈCE S-143,
LEVEL/NIVEAU S-1
OTTAWA, ONTARIO
K1A 0H5**

**RFP # IC401643
CLOSING DATE/DATE DE CLÔTURE
January 24th, 2017 / le 24 janvier 2017
2:00 pm Eastern Standard Time/14 h, heure normale de l'Est**

FROM/DE: COMPANY NAME/NOM DE L'ENTREPRISE

Part II: Terms of Reference

1.0 PURPOSE

The department of Innovation, Science and Economic Development (ISED) Canada requires services to perform a competitive analysis of selected North American locations for automotive investments.

The services will be required for a period commencing from contract award to June 15, 2017.

2.0 TITLE OF PROJECT

Competitive Analysis for North American Automotive Investments

3.0 BACKGROUND

ISED leads federal efforts for fostering growth and competitiveness in Canada's automotive manufacturing industry, and ensuring that the business environment is conducive to maintain and attract investment. The automotive industry is a major contributor to the Canadian economy. The industry provides high paying jobs in vehicle and parts manufacturing, and is also a major purchaser of the output of many manufacturing sectors. The automotive industry also drives innovation in many types of advanced technologies and manufacturing processes.

Both Canada and the United States (US) have well established automotive industries that are highly integrated, and Mexico's automotive industry has grown significantly over the past two decades. Canada continues to compete with both the US and Mexico for new automotive investments and reinvestments. Companies deciding on a site for a new plant or a major re-tooling consider a wide variety of factors relating to both business costs and the business environment before making their investment decision. As such, ISED is interested in analysis of the competitiveness issues for Canada and competing jurisdictions.

4.0 PROJECT REQUIREMENTS/OBJECTIVES

Innovation, Science and Economic Development Canada (ISED) requires the services of an external automotive expert or industry group with extensive understanding of the North American automotive industries and experience in identifying and quantifying comparative advantages of various North American automotive jurisdictions. ISED also seeks access to a computerized application that would permit customized cost modelling.

The objective of this study is to examine major site selection factors considered by automotive assemblers when making investment decisions. More specifically, the tasks are to:

- 1) Conduct a comprehensive analysis of competitiveness issues for automotive assembly plants in major North American automotive jurisdictions to assess the impact on new automotive assembly investments (greenfield), powertrain investments and reinvestments (e.g., retooling) within North America. This includes compiling a comprehensive list of cost variables for those automotive jurisdictions, along with other factors affecting costs and the business environment, including government incentives, exchange rates, and inflation. Preferably, the contractor would have the ability to compare costs and business environment issues to past analyses conducted.
- 2) Create an interactive cost-modelling tool, which includes the key cost variables and incentive structures to permit simulation of a particular investment scenario (a greenfield investment, a retooling or re-investment, and powertrain investments).

5.0 SCOPE OF WORK/PROJECT DETAILS

1. Perform research on the key automotive jurisdictions selected for the comparative analysis to understand their cost components and comparative advantages. Targeted jurisdictions include:

- **Canada:** Waterloo (ON), Oshawa (ON), and Oakville (ON)
 - **The US:** Detroit (MI), Nashville (TN), Youngstown (OH), Atlanta (GA), Greenville (SC), Jackson (MS), Lafayette (IN), Montgomery (AL), and Louisville (KY).
 - **Mexico:** Toluca or Guanajuato (MX)
2. Identify major site selection factors considered by automotive firms when making major investment decisions to be included in the cost model (e.g., production, transportation, labour, and utility costs).
 3. Identify recent incentives granted for greenfield, re-tooling and powertrain investments at vehicle assembly plants in the jurisdictions noted above and complete a review and analysis of recent trends in incentives.
 4. Finalize a list of factors, including those cost variables relevant to the decision-making process for site selection for major investments as well as the potential incentives that may be offered.
 5. Perform a comparative cost analysis of the business costs for assembly plants in each of the jurisdictions noted above. Consider the implications of this analysis on the competitive position of Canada in attracting investments.
 6. Complement the above cost-oriented analysis with an assessment of other non-cost-related business factors affecting investments, such as economic, environmental, labour, transportation, and social considerations.
 7. Create an automotive cost model to conduct cost modelling and comparisons affecting investment in, and operations of, an automotive plant (assembly/powertrain) in the jurisdictions noted above, incorporating up-to-date and relevant cost data (e.g., parts and components, logistics, energy, capital equipment, payroll, etc.) and incentive structures. The model should permit customized cost modelling by flexibly allowing factors to be included or excluded to support simulating costs for various scenarios.

6.0 DELIVERABLES AND TIMELINES

The contractor will be requested to fulfill the following deliverables:

- i. Initial meeting or call with ISEDC to confirm the scope, expectations, and timelines for each task; to be scheduled by February 13, 2017.
- ii. Deliver a comprehensive list of factors for approval by ISEDC prior to continuation with the measurement process; to be delivered by February 20, 2017.
- iii. Draft report with preliminary findings to ISEDC; to be delivered by March 20, 2017.
- iv. Customized cost model for review and comment by ISEDC; to be delivered by March 20, 2017.
- v. Full report with comprehensive findings to ISEDC for comment; to be delivered by April 20, 2017.
- vi. Final report, including executive summary and a deck presentation to ISEDC; to be delivered by May 15, 2017.
- vii. Presentation of final results and cost model either in-person or via video-conference; to be delivered by June 15, 2017

It is estimated that the project will be completed by June 15, 2017.

Throughout the project, the contractor will engage and communicate with ISEDC as required.

7.0 REQUIREMENTS

The contractor must meet the following requirements:

- Significant and relevant knowledge in automotive manufacturing operations and the North American automotive industry.

- Significant knowledge in international business competitiveness and site selection evaluation.
- Significant experience conducting high-quality market research and analysis.
- Significant experience illustrating complex subjects through the use of intuitive models and in writing and presenting reports.
- Significant experience in financial modeling and evaluation and a demonstrated ability to construct an interactive financial cost model.
- Sound project and financial management skills to meet the deadlines and requirements of the contract.
- Previous experience in conducting the scope and nature of work identified above as well as in developing a customized financial modelling tool to assist in making the project cost-effective.

8.0 LANGUAGE REQUIREMENT

The contractor may work in the official language of their choice, though final deliverables, including the facilitated session, are to be delivered in English.

9.0 MANAGEMENT OF THE PROJECT

Automotive and Transportation Industries Branch will be responsible for project.

10.0 SECURITY

There is no security for this requirement.

11.0 CLIENT SUPPORT

ISED will support the contractor throughout the project in the following ways:

- Provide access to official(s) that can respond to the contractor's requests for clarification, guidance, assistance, or support (as appropriate) regarding specific work items.

12.0 EVALUATION PROCEDURES

12.1 Proposals will be evaluated in three separate steps as follows:

a) evaluation of the technical and financial Mandatory Requirements as listed in Section 13.0 below. Only proposals meeting all of the Mandatory Requirements will advance to Step b);

b) evaluation of the technical rated requirements as listed in Section 14.0 below. Only proposals meeting all of the rated technical requirements will advance to Step c);

c) evaluation of the financial rated requirements as listed in Section 15.0 below.

Note: ISED may choose to terminate the evaluation of any proposal upon the first findings of non-compliance with a mandatory requirement or upon the first finding where a proposal fails to meet a minimum score for a rated requirement.

12.2 An evaluation team composed of representatives of ISED will evaluate the proposals.

The evaluation team reserves the right but is not obliged to perform any of the following:

a) seek clarification or verify any or all information provided by the Bidder with respect to this RFP;

b) contact any or all of the references supplied and to interview, at the sole costs of the Bidder, the Bidder and/or any or all of the resources proposed by the Bidder to fulfil the requirement, at ISED in Ottawa, Ontario, on 48 hours notice, to verify and validate any information or data submitted by the Bidder.

Proposal No.-Demande de proposition
IC401643

13.0 MANDATORY REQUIREMENTS

To be considered responsive, a proposal must meet all of the mandatory requirements of this solicitation. Proposals not meeting all of the mandatory requirements will be given no further consideration. ISED may decide to terminate the evaluation upon the first non-compliance of a mandatory requirement.

RFP Reference	Requirement(Bidder's proposal should repeat exactly as defined in the RFP)	Referenced Section/Page in Bidder's Proposal
13.1	The Bidder must provide a general description and timeline of the overall approach and strategy(ies) proposed for this project, as well as identify the methodologies and techniques they propose to use to undertake this project.	
13.2	The Bidder must provide its detailed curriculum vitae (c.v.) or organization description. The Bidder must have a minimum of five (5) years of relevant industry analysis experience within the past ten (10) years.	
13.3	The Bidder must demonstrate understanding of the North American automotive industry, specifically investment and reinvestment, by providing a chronological list of at least two (2) related projects, with brief descriptions, that the Bidder has completed in the last ten (10) years.	
13.4	The Bidder must demonstrate experience of performing competitive analysis by providing a chronological list of at least two (2) related projects, with brief descriptions, that the Bidder has completed in the last five (5) years.	
13.5	The Bidder must demonstrate experience developing and providing interactive cost-modelling tools by providing a chronological list of at least two (2) related projects, with brief descriptions, that the Bidder has completed in the last ten (10) years.	
13.6	Certification: Bidders must complete, sign & return the certification forms as indicated in Part III, Certification Requirements of this RFP.	
13.7	Cost – (Not to exceed \$170,000.00 CAD (excluding applicable taxes). Provide full cost breakdown as per Section 12.0 below, Financial Proposal	
13.8	The financial proposal must be submitted as a separate document to the technical proposal (NO FINANCIAL INFORMATION FROM THE FINANCIAL PROPOSAL MAY APPEAR IN THE TECHNICAL PROPOSAL).	

14.0 POINT RATED REQUIREMENTS

In order to qualify for the rating process, proposals **MUST** respond to the following rated requirements **IN THE ORDER SHOWN** and **MUST** include the referenced Section/Page in the Bidder's proposal. Any proposal which fails to achieve the required minimum score for any rated item will be eliminated from further consideration. In addition, to be further evaluated, the bidder's proposal **must achieve an overall minimum technical rating of 75%**. ISED may decide to terminate the evaluation upon the first non-compliance of a rated requirement.

RFP Reference	Requirement (bidder's proposal should repeat exactly as defined in RFP)	Points		Referenced Section/Page in Bidder's Proposal
		Max.	Min.	
	Technical Rating			
14.1	<p>The Bidder must demonstrate that it has the required research, data, and information on the listed automotive jurisdictions in order to perform a competitive analysis.</p> <p>The Bidder must provide a written description, of up to a maximum of 2,000 words, that:</p> <p>1) explains the relevance of its research, data, and information to this project (15 points);</p> <p>2) demonstrates the depth of competitive analysis that can be performed with its research, data, and information (15 points).</p>	30	21	
14.2	The Bidder must provide at least one example within the last five (5) years that demonstrates the Bidder's ability to conduct high-quality research and analysis and data distillation for senior government and/or private sector officials (10 points).	10	7	
14.3	The Bidder must provide at least one example within the last five (5) years that demonstrates the Bidder's ability to illustrate complex subjects through the use of intuitive graphics and/or infographics for senior government and/or private sector officials (10 points).	10	7	
14.4	The Bidder must provide at least one example within the last five (5) years that demonstrates the Bidder's ability to present reports to senior government and/or private sector officials (10 points).	10	7	
	Total maximum technical points	60 X 75%		Overall minimum points required: 42

15.0 FINANCIAL PROPOSAL

The total cost of the project **must not exceed \$170,000.00 CAD (including applicable taxes), including travel and other expenses**. Proposals costing more will be rejected, and will not be evaluated.

The financial proposal is to be submitted as a separate package to the technical proposal, and will be assessed only if the bidder's proposal meets all the technical and financial mandatory requirements, meets the minimum score for each point rated requirement and receives a **MINIMUM OF 75 PERCENT** on the overall rated evaluation criteria.

Note:

*ISED may decide to put an end to the evaluation as soon as the submission does not meet a requirement.

No point will be granted for compliance with the mandatory requirements. However, the proposals must meet each of the mandatory requirements to be retained and to obtain points in respect of the rated evaluation criteria.

15.1 Basis of Payment:

The Bidder's financial proposal must include a firm or fixed price for this project, GST/HST extra. Costs in the proposal must be broken down as follows:

(under this arrangement a price is arrived at, which is not subject to adjustment, to reflect actual costs incurred by the contractor in performance of the contract. It gives maximum profit incentive to the contractor for cost control because the contractor assumes full responsibility for all costs under or over the firm price. In addition, it places a minimum administrative burden on both contracting parties.)

- Personnel costs:
 - indicate number of work days for each team member
 - indicate the daily rates charged for each member
- All other expenses

15.2 Method of Payment - Resulting Contract

Progress payments

(a series of payments allowing payment for work performed before completion of the whole project.)

5% of project total cost: Deliver a comprehensive list of factors for approval by ISEDC prior to continuation with the measurement process;

35% of project total cost: Draft report with preliminary findings to ISEDC;

35% of project total cost: Customized cost model for review and comment by ISEDC;

15% of project total cost: Full report with comprehensive findings to ISEDC for comment;

5% of project total cost: Final report, including executive summary and a deck presentation to ISEDC.

5% of project total cost: Presentation of final results and cost model either in-person or via video-conference.

All payments will be contingent upon ISED's satisfaction with the deliverables.

16.0 CONTRACTOR SELECTION METHOD:

The contractor will be selected on the basis of the highest responsive combined rating (75%) of technical merit and price (25%).

17.0 AWARDING OF CONTRACT

One contract only will be awarded and it will be offered to the bidder whose proposal is selected by ISED's assessment team based on the Contractor's Selection Method at Section 16.0 above. Once a contract is awarded, a Notification of Successful Bidder will be posted on the Government Electronic Tendering System. Unsuccessful bidders will not be contacted directly.

18.0 BASIS FOR OWNERSHIP OF INTELLECTUAL PROPERTY

The Contractor will own the Foreground arising from the performance of the Work under the Contract (indicate, if any, the terms of the licence required by Canada, and, if any, the requirements for commercialization in Canada and/or within a certain time frame).

Partie II : Termes de référence

1.0 OBJET

Le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique (ISDE) Canada a besoin de services pour effectuer une analyse de la concurrence en matière d'investissements dans le secteur nord-américain de l'automobile.

Les services sont requis pour une période qui commence le jour d'adjudication du contrat jusqu'au 15 juin 2017.

2.0 TITRE DU PROJET

Analyse de la concurrence en matière d'investissements dans le secteur nord-américain de l'automobile.

3.0 CONTEXTE

ISDE dirige les efforts déployés par le fédéral pour favoriser la croissance et la compétitivité de l'industrie de la fabrication automobile au Canada et pour s'assurer que le contexte commercial contribue à maintenir et à attirer les investissements. L'industrie de l'automobile est un contributeur important à l'économie du Canada. L'industrie offre des emplois bien rémunérés dans la fabrication des véhicules et pièces, et est un acheteur majeur de la production de nombreux secteurs manufacturiers. L'industrie automobile incite à l'innovation dans de nombreux types de technologies de pointe et de procédés de fabrication.

L'industrie de l'automobile au Canada et aux États-Unis (É.-U.) est bien établie et fortement intégrée, et celle du Mexique a connu une bonne croissance durant les deux dernières décennies. Le Canada continue de faire concurrence aux É.-U. et au Mexique par rapport aux nouveaux investissements dans l'industrie automobile et aux réinvestissements. Les entreprises qui doivent choisir un lieu pour une nouvelle usine ou un important renouvellement tiennent compte de différents facteurs liés au prix de revient de l'entreprise et du contexte commercial avant de prendre leur décision d'investissement. C'est pourquoi ISDE désire mener une étude sur les enjeux concurrentiels pour le Canada et les régions compétitives.

4.0 EXIGENCES/OBJECTIFS DU PROJET

Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) souhaite obtenir les services d'un expert externe ou d'un groupe d'experts de l'industrie automobile ayant une vaste compréhension des industries de l'automobile de l'Amérique du Nord et de l'expérience dans l'identification et la quantification des avantages comparatifs des différentes régions où l'on fabrique des voitures en Amérique du Nord. ISDE désire aussi avoir accès à une application informatisée qui permettrait d'avoir des modèles de coûts sur mesure.

L'objectif de la présente étude est d'examiner les facteurs importants dans le choix des sites pris en considération par les assembleurs de véhicules automobiles au moment de prendre des décisions d'investissement. Plus particulièrement, les objectifs consistent à :

- 1) Mener une étude exhaustive sur les problèmes de concurrence que connaissent les usines d'assemblage des produits de l'automobile dans les principales régions de l'Amérique du Nord où l'on fabrique des véhicules afin d'évaluer les effets des investissements dans de nouvelles usines d'assemblage automobile (nouvelles installations), investissements et réinvestissements pour les groupes motopropulseurs (p. ex., renouvellement) en Amérique du Nord. Il faudra dresser une liste exhaustive des variables des coûts pour ces régions, ainsi que d'autres facteurs qui ont un effet sur les coûts et sur le contexte commercial, incluant les incitations gouvernementales, les taux de change et l'inflation. Préférentiellement, l'entrepreneur doit être capable de comparer les coûts et les enjeux liés au contexte commercial à ceux des analyses effectuées par le passé;
- 2) Créer un outil interactif de modèles de coûts, qui comprend les principales variables des coûts et structures

incitatives qui permettent de simuler un scénario d'investissement particulier (un investissement en nouvelles installations, investissements ou réinvestissements dans le renouvellement et investissement dans les groupes motopropulseurs).

5.0 PORTÉE DES TRAVAUX/DÉTAILS DU PROJET

1. Effectuer une recherche sur les principales régions choisies, où l'on fabrique des véhicules pour l'analyse, afin de comprendre leurs éléments du prix de revient et leurs avantages comparatifs. Les régions choisies sont les suivantes :
 - a. **Canada** : Waterloo (ON), Oshawa (ON) et Oakville (ON)
 - b. **É.-U.** : Détroit (MI), Nashville (TN), Youngstown (OH), Atlanta (GA), Greenville (SC), Jackson (MS), Lafayette (IN), Montgomery (AL) et Louisville (KY).
 - c. **Mexique** : Toluca ou Guanajuato (MX)
2. Déterminer les principaux facteurs dans le choix des sites dont tiennent compte les entreprises du secteur de l'automobile lorsqu'elles prennent d'importantes décisions d'investissements qui seront compris dans le modèle des coûts (p. ex., production, transport, main-d'œuvre et coûts des services publics).
3. Déterminer les récentes mesures incitatives utilisées dans le cas d'investissements pour des nouvelles installations, du renouvellement et des groupes motopropulseurs, à des usines de montage de véhicules automobiles dans les régions mentionnées ci-haut et effectuer un examen et une analyse des nouvelles tendances liées aux mesures incitatives.
4. Dresser une liste des facteurs, notamment les variables de coûts utiles au processus décisionnel relatif à la sélection d'investissements importants ainsi que les incitatifs qui pourraient être offerts.
5. Effectuer une analyse comparative des coûts pour les frais d'exploitation pour les usines de montage dans chacune des régions mentionnées plus haut. Tenir compte des implications de cette analyse sur la position concurrentielle du Canada dans l'attraction d'investissements.
6. Compléter cette analyse des coûts avec une évaluation des autres facteurs opérationnels non liés aux coûts qui ont une incidence sur les investissements, comme les facteurs économiques, environnementaux, la main-d'œuvre, le transport et les considérations sociales.
7. Créer un modèle des coûts de l'industrie automobile permettant la modélisation des coûts et des comparaisons qui ont une incidence sur les investissements dans une usine et ses opérations (assemblage/groupe propulseur) dans les régions mentionnées précédemment, en incluant des données relatives aux coûts et aux mesures incitatives, à jour et pertinentes. Le modèle devrait permettre d'établir un modèle des coûts personnalisé en autorisant que des facteurs soient inclus ou exclus afin de simuler des coûts pour différents scénarios.

6.0 RÉSULTATS ATTENDUS ET CALENDRIER

L'entrepreneur devra fournir les livrables suivants :

- i. Une première réunion ou un premier appel avec ISDE pour définir la portée, les attentes et le calendrier de chacune des tâches; tenu(e) d'ici le 13 février 2017.
 - ii. Liste complète des facteurs devant être approuvée par ISDE avant la poursuite du processus de mesure; soumise d'ici le 20 février 2017.
 - iii. Ébauche du rapport avec les premières constatations à ISDE; soumise d'ici le 20 mars 2017.
 - iv. Modèle de coûts personnalisé que ISDE examinera et commentera; soumis d'ici le 20 mars 2017.
 - v. Rapport complet avec les conclusions exhaustives qu'ISDE commentera; soumis d'ici le 20 avril 2017.
 - vi. Rapport final, incluant un synopsis et une présentation à ISDE; soumise d'ici le 15 mai 2017.
 - vii. Présentation des résultats finaux et du modèle des coûts soit en personne ou par vidéoconférence; produite d'ici le 15 juin 2017.

On s'attend à ce que le projet soit achevé d'ici le 15 juin 2017. Tout au long du projet, l'entrepreneur collaborera et communiquera avec ISDE, au besoin.

7.0 EXIGENCES

L'entrepreneur doit respecter les exigences suivantes :

- Connaissance approfondie et pertinente des opérations des fabricants d'automobiles et de l'industrie automobile en Amérique du Nord;
- Connaissance approfondie de la compétitivité des entreprises à l'international et l'évaluation des choix de sites;
- Vaste expérience dans la réalisation de recherche et d'analyse de haute qualité;
- Vaste expérience dans l'explication de sujets complexes à l'aide de modèles intuitifs et dans la rédaction et la présentation de rapports;
- Vaste expérience dans l'utilisation de la modélisation et de l'évaluation financières, et capacité manifeste de créer un modèle de coûts financiers interactif;
- Solides compétences en gestion financière et de projet afin de pouvoir respecter les échéances et les exigences du contrat;
- Expérience antérieure dans l'exécution de travaux de la même ampleur et nature que ce qui a été mentionné plus haut, ainsi que dans l'élaboration d'un outil de modélisation financière personnalisé pour aider à rendre le projet rentable.

8.0 EXIGENCES LINGUISTIQUES

L'entrepreneur peut travailler dans la langue officielle de son choix, mais les résultats attendus finaux, y compris la séance dirigée, devront être en anglais.

9.0 GESTION DU PROJET

Direction générale des industries de l'automobile et des transports sera responsable du projet.

10.0 SÉCURITÉ

Il n'y a pas de sécurité pour ce besoin.

11.0 APPUI DU CLIENT

ISDE appuiera l'entrepreneur tout au long du projet de la façon suivante :

- Fournir l'accès à des représentants qui peuvent répondre aux demandes de précisions, d'orientation ou d'aide de l'entrepreneur quant à des lots de travaux particuliers.

12.0 PROCÉDURES D'ÉVALUATION

12.1 Les propositions seront évaluées en trois étapes, comme suit :

a) évaluation des exigences obligatoires techniques et financières énumérées dans la section 13.0 ci-dessous. Seules les propositions qui satisfont à toutes les exigences obligatoires passeront à l'étape b);

b) évaluation des exigences techniques cotées énumérées dans la section 14.0 ci-dessous. Seules les propositions qui satisfont à toutes les exigences techniques cotées passeront à l'étape c);

c) évaluation des exigences financières cotées énumérées dans la section 15.0 ci-dessous.

Remarque : ISDE peut décider de mettre fin à l'évaluation de toute proposition dès que celle-ci ne respecte pas la première des exigences obligatoires ou lorsque le ministère détermine qu'une proposition n'obtient pas une note minimale à l'égard de la première exigence cotée.

12.2 Une équipe d'évaluation composée de représentants d'ISDE évaluera les propositions.
 Cette équipe n'est pas obligée de faire ce qui suit, mais elle s'en réserve le droit :

a) demander des précisions ou vérifier la totalité ou une partie de l'information fournie par le soumissionnaire à l'égard de la présente demande de proposition;

b) communiquer avec la totalité ou une partie des références fournies et interroger, aux frais du soumissionnaire, le soumissionnaire et/ou la totalité ou une partie des ressources qu'il a proposées pour l'exécution du marché, aux bureaux d' ISDE, à Ottawa (Ontario), avec un préavis de 48 heures, afin de vérifier ou de valider toute information ou donnée soumise par le soumissionnaire.

13.0 EXIGENCES OBLIGATOIRES

Pour être considérée comme recevable, une proposition doit satisfaire à toutes les exigences obligatoires mentionnées dans la présente demande de proposition. Les propositions qui ne satisfont pas à toutes les exigences obligatoires ne seront pas retenues. ISDE peut décider de mettre fin à l'évaluation dès que la proposition ne satisfait pas à une exigence obligatoire.

Référence dans la demande de proposition	Exigence (la proposition du soumissionnaire doit reproduire exactement ce qui est défini dans la demande de proposition)	Section/page de référence dans la proposition du soumissionnaire
13.1	Le soumissionnaire doit fournir une description générale et le calendrier de la démarche d'ensemble et des stratégies qu'il entend proposer dans le cadre du présent projet, et définir les méthodes et techniques qu'il propose d'utiliser pour réaliser ce projet.	
13.2	Le soumissionnaire doit fournir son curriculum vitae (CV) détaillé ou une description détaillée de son organisation. Le soumissionnaire doit avoir au moins cinq (5) années d'expérience pertinente de l'analyse de l'industrie acquise au cours des dix (10) dernières années.	
13.3	Le soumissionnaire doit démontrer une compréhension de l'industrie automobile nord-américaine, et plus particulièrement des investissements et réinvestissements, en produisant une liste chronologique d'au moins deux (2) projets connexes, décrits brièvement, qu'il a achevés au cours des dix (10) dernières années.	
13.4	Le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède de l'expérience dans la réalisation d'analyses de la concurrence en produisant une liste chronologique d'au moins deux (2) projets connexes, décrits brièvement, qu'il a achevés au cours des cinq (5) dernières années.	

13.5	Le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède de l'expérience dans l'élaboration et l'offre d'outils de modélisation des coûts en produisant une liste chronologique d'au moins deux (2) projets connexes, décrits brièvement, qu'il a achevés au cours des dix (10) dernières années.	
13.6	Certificats : les soumissionnaires doivent remplir, signer et retourner les formulaires d'attestation indiqués dans la Partie III, Certificats requis dans le cadre de la demande de proposition.	
13.7	Coûts – (Ne doivent pas dépasser 170 000,00 \$ CAN excluant les taxes applicables). Fournir une ventilation complète des coûts conformément à la section 15.0 ci-dessous, Proposition financière.	
13.8	La proposition financière doit constituer un document distinct de la proposition technique (AUCUNE INFORMATION TIRÉE DE LA PROPOSITION FINANCIÈRE NE DOIT FIGURER DANS LA PROPOSITION TECHNIQUE).	

14.0 EXIGENCES COTÉES

Pour se qualifier dans le processus de cotation, les propositions **DOIVENT** satisfaire aux exigences cotées suivantes **DANS L'ORDRE QUI APPARAÎT** et **DOIVENT** préciser la section/page de référence dans la proposition du soumissionnaire. Toute proposition qui n'obtient pas la note minimale requise à l'égard d'une exigence cotée sera mise de côté. De plus, pour que leur proposition soit retenue, les soumissionnaires doivent obtenir une note technique minimale globale de 75 %. ISDE peut décider de mettre fin à l'évaluation dès que la proposition ne satisfait pas à une exigence cotée.

Référence dans la demande de proposition	Exigence (la proposition du soumissionnaire doit reproduire exactement ce qui est défini dans la demande de proposition)	Points		Section/page de référence dans la proposition du soumissionnaire
		Max.	Min.	
	Cote technique			
14.1	<p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède les travaux de recherches, les données et les renseignements nécessaires sur les régions où l'on fabrique des véhicules indiquées en vue d'effectuer une analyse de la concurrence.</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir une description écrite, d'au plus 2 000 mots, laquelle :</p> <p>1) explique pourquoi ses travaux de recherches, données et renseignements sont pertinents pour ce projet (15 points);</p> <p>2) démontre la profondeur de l'analyse de la concurrence qui peut être effectuée grâce à ses travaux de recherches, données et renseignements (15 points).</p>	30	21	

14.2	Le soumissionnaire doit fournir au moins un exemple au cours des cinq (5) dernières années qui démontre sa capacité de réaliser des recherches et des analyses de haute qualité et de faire la synthèse de données à l'intention de cadres supérieurs du gouvernement ou du secteur privé (10 points).	10	7	
14.3	Le soumissionnaire doit fournir au moins un exemple au cours des cinq (5) dernières années qui démontre sa capacité d'expliquer des sujets complexes au moyen de documents graphiques ou infographiques intuitifs à des cadres supérieurs du gouvernement ou du secteur privé (10 points).	10	7	
14.4	Le soumissionnaire doit fournir au moins un exemple au cours des cinq (5) dernières années qui démontre sa capacité de présenter des rapports à des cadres supérieurs du gouvernement ou du secteur privé (10 points).	10	7	
	Total des points pour la partie technique	60 X 75 %		Minimum de points requis : 42

15.0 PROPOSITION FINANCIÈRE

Le coût total du projet **ne doit pas dépasser 170 000,00 \$ CAN excluant les taxes applicables, y compris les frais de déplacement et les autres dépenses**. Les propositions plus coûteuses seront rejetées et ne seront pas évaluées. La proposition financière doit être présentée de façon distincte de la proposition technique, et ne sera évaluée que si la proposition du soumissionnaire satisfait à toutes les exigences techniques et financières obligatoires, obtient la note minimale pour chaque exigence cotée et obtient AU MINIMUM 75 % à l'égard de l'ensemble des critères d'évaluation cotés.

Remarque

* ISDE peut décider de mettre fin à l'évaluation dès que la soumission ne satisfait pas à une exigence.

Aucun point ne sera accordé pour le respect des exigences obligatoires. Cependant, les propositions doivent satisfaire à chacune des exigences obligatoires pour être retenues et pour obtenir des points à l'égard des critères d'évaluation cotés.

15.1 Base de paiement

Option 1

La proposition financière du soumissionnaire doit inclure un prix ferme ou fixe pour le présent projet, TPS/TVH en sus. Les coûts présentés dans la proposition doivent être répartis comme suit :

(dans ce type de contrat, on s'entend sur un prix qui ne peut pas être rajusté et qui correspond aux coûts réels engagés par l'entrepreneur dans l'exécution du marché. On encourage ainsi l'entrepreneur à restreindre les coûts au maximum pour que le contrat soit rentable, puisqu'il assume l'entière responsabilité des frais engagés, qu'ils soient inférieurs ou supérieurs au prix ferme. En outre, ce type de contrat allège le fardeau administratif des deux parties.)

- Frais touchant le personnel :
 - indiquer le nombre de jours de travail de chaque membre de l'équipe

- indiquer le tarif journalier imputé pour chaque membre
- Toutes les autres dépenses

15.2 Modalités de paiement — Contrat résultant

Acomptes

(Série de paiements qui permettent de payer les travaux exécutés avant la fin de l'ensemble du projet.)

5% du coût total du projet: Liste complète des facteurs devant être approuvée par ISDE avant la poursuite du processus de mesure;

35% du coût total du projet: Ébauche du rapport avec les premières constatations à ISDE;

35% du coût total du projet: Modèle de coûts personnalisé que ISDE examinera et commentera;

15% du coût total du projet: Rapport complet avec les conclusions exhaustives qu'ISDE commentera;

5% du coût total du projet: Rapport final, incluant un synopsis et une présentation à ISDE;

5% du coût total du projet: Présentation des résultats finaux et du modèle des coûts soit en personne ou par vidéoconférence;

Tous les paiements ne seront effectués que si ISDE est satisfait des produits livrables.

16.0 MÉTHODE DE SÉLECTION DE L'ENTREPRENEUR

L'entrepreneur sera sélectionné en fonction de la proposition recevable dont le rapport mérite technique (75%) et prix (25%) est le plus élevé.

17.0 ADJUDICATION DU CONTRAT

Un seul contrat sera attribué et sera offert au soumissionnaire dont la proposition aura été sélectionnée par l'équipe d'évaluation d'ISDE en fonction de la méthode de sélection de l'entrepreneur indiquée à la section 16.0 ci-dessus. Une fois que le marché aura été attribué, on affichera le nom du soumissionnaire retenu dans le Système électronique d'appels d'offres du gouvernement. On ne communiquera pas directement avec les soumissionnaires non retenus pour leur annoncer le choix d'ISDE.

18.0 TITRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les éléments originaux découlant de l'exécution des travaux visés par le marché appartiendront à l'entrepreneur (indiquer, le cas échéant, les modalités de la licence exigées par le Canada et les exigences relatives à la commercialisation au Canada et/ou encore selon un échéancier précis).

PART III - CERTIFICATIONS

1.0 Certification Requirements of this RFP:

Note: Bidders must sign and return with their proposal the certifications for Sections 1.1, 1.2, 1.3 and 1.4 below.

Failure to do so will result in rejection of the proposal

(Note: 1.4 is to be included only if requirement exceeds \$200,000)

1.1 ACCEPTANCE OF CONDITIONS.

"We hereby offer to sell and/or supply to Canada, under the terms and conditions set out herein, the services listed herein."

Signature

1.2 VERIFICATION OF PERSONNEL

"We hereby certify that all the information provided in all attached curricula vitae, back-up(s) included, has been verified by us to be true and accurate. Furthermore, we hereby certify that, should we be awarded a contract and unless the ISED Contracting Authority is notified in writing to the contrary, and is in agreement, the personnel offered in our proposal shall be available to perform the tasks described herein, as and when required by the Project Authority."

Signature

1.3 FORMER PUBLIC SERVANTS (FPS):

Bidders must provide information regarding their status as former public servants in receipt of either a lump sum payment or a pension, or both.

For the purposes of this solicitation, a former public servant is defined as:

- a) an individual
- b) an individual who has incorporated;
- c) a partnership made up of former public servants; or
- d) a sole proprietorship or entity where the affected individual has a major interest in the entity.

Please check in the appropriate box:

- Not a former public servant in receipt of either a lump sum payment or a pension, or both
- Former public servant in receipt of a lump sum payment (under the Work Force Reduction Programs
Date of termination of employment as a Public Servant:
- Former public servant in receipt of a pension

Signature

1.4 FEDERAL CONTRACTORS PROGRAM FOR EMPLOYMENT EQUITY

The Federal Contractors Program for Employment Equity (FCP EE) requires that Canadian organizations bidding for federal government contracts, \$200,000.00 and over, make a formal commitment to implement employment equity, as a pre-condition to the validation of their bids. Under no circumstance will a contract be awarded to an organization that does not comply with the requirements of the FCP EE, unless it is exempt from the Program.

Notes: Signature of Chief Executive Officer or equivalent required under a) or b) below.

a) The Program requirements do not apply to organizations which:

() Have fewer than 100 permanent part-time and/or full time employees across Canada **or**;

() Are a federally regulated employer

() Are not Canadian-based bidders

(Please check the appropriate item above if applicable)

Signature of Executive Officer or Equivalent

b) If the bidder's organization does not fall within the parameters of items above, the program requirements do apply and, as such the bidder is required to submit a duly signed Certificate of Commitment as referenced below, or its Certificate number (**if one already exists**) confirming its adherence to the program.

PARTIE III - CERTIFICATIONS

1.0 Certificats requis dans le cadre de la demande de proposition

Remarque : Les soumissionnaires doivent signer les attestations pour les sections 1.1, 1.2, 1.3 et 1.4 ci-dessous et les retourner avec leur proposition.

S'ils omettent de le faire, leur proposition sera rejetée

(Remarque : L'attestation mentionnée au point 1.4 ne doit être incluse que si le projet dépasse 200 000 \$)

1.1 ACCEPTATION DES CONDITIONS

« Nous offrons par la présente de vendre et/ou de fournir au Canada, aux conditions énoncées dans la présente, les services qui y sont énumérés. »

Signature

1.2 VÉRIFICATION DU PERSONNEL

« Nous attestons par la présente que nous avons vérifié la véracité et l'exactitude de tous les renseignements fournis dans les curriculum vitæ ci-joints, y compris de ceux des remplaçants. De plus, nous attestons que, si un contrat/marché nous est adjugé et à moins que l'autorité contractante d'ISDE ne soit avisée du contraire par écrit et ne soit d'accord avec cette déclaration, le personnel proposé dans notre proposition sera disponible pour accomplir les tâches décrites aux présentes, à la demande du chargé de projet. »

Signature

1.3 ANCIENS FONCTIONNAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir des renseignements concernant leur statut d'ancien fonctionnaire ayant reçu un paiement forfaitaire ou recevant une pension, ou les deux.

Aux fins de la présente demande de proposition, sont considérés comme anciens fonctionnaires :

- a) une personne;
- b) une personne morale;
- c) un partenariat constitué d'anciens fonctionnaires;
- d) une entreprise personnelle ou une entité dans laquelle la personne visée détient d'importants intérêts.

Veuillez cocher la case appropriée :

() Pas un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire ou qui reçoit une pension, ou les deux.

() Ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire (dans le cadre des Programmes de réduction des effectifs)
Date de la fin de l'emploi à titre de fonctionnaire :

() Ancien fonctionnaire qui reçoit une pension.

Signature

1.4 PROGRAMME DE CONTRATS FÉDÉRAUX POUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI

Le Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi (PCFEE) exige que les organisations canadiennes qui soumissionnent à l'égard de contrats du gouvernement fédéral de 200 000 \$ ou plus s'engagent à respecter les principes de l'équité en matière d'emploi, ce qui constitue un condition à la validation de leur soumission. À moins qu'une organisation ne soit exemptée de l'obligation de respecter le Programme, aucun marché ne sera attribué à une organisation qui ne satisfait pas aux exigences du PCFEE.

Remarques : Signature du chef de la direction ou d'un agent équivalent requise en a) ou b) ci-dessous.

a) Les exigences du Programme ne s'appliquent pas aux organisations qui :

() n'ont pas un effectif canadien d'au moins 100 employés permanents à temps plein ou à temps partiel;

() sont assujetties à la législation fédérale;

() ne sont pas canadiennes.

(Veuillez cocher l'élément approprié ci-dessus, s'il y a lieu.)

Signature du chef de la direction ou d'un agent équivalent

b) Si l'organisation du soumissionnaire n'est pas visée par les paramètres ci-dessus, les exigences du Programme s'appliquent, et le soumissionnaire doit remettre une attestation d'engagement dûment signée (ci-dessous) ou son numéro de certificat (**s'il en a déjà un**) confirmant son adhésion au Programme.

Certificate of Commitment to Implement Employment Equity

Legal name of organization

Certificate #

Operating Name (if different)

Parent company is located outside Canada
Yes _____ No _____

Type of Industry (sector, purpose, etc .)

Total no. employees in Canada
(Full-Time/Part-Time)

Address (street, building, etc.)

City

Province

Postal Code

Telephone

Fax

Contact Name

Title

Telephone

E-mail

The above-named organization:

- having a workforce of 100 or more permanent full-time and/or permanent part-time employees in Canada, **AND**
- intending to bid on, or being in receipt of, a Government of Canada goods or services contract valued at \$200,000.00 or more, hereby certifies its commitment to implement and /or renew its commitment to employment equity, if awarded the aforementioned contract, in keeping with the Criteria for Implementation under the Federal Contractors Program for Employment Equity.

NOTE: If the person who signs this certificate on behalf of the organization named above is NOT the Chief Executive Officer, it is understood that they hold a senior management position **with the authority to implement Employment Equity in the organization.**

Name (print)

Title

Signature

Date

IMPORTANT

**You must include the signed original of this form with your bid.
You must also fax a copy of the signed form to Labour Branch, at (819) 953-8768**

Attestation d'engagement pour la mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi

Raison sociale de l'entreprise

No. d'attestation

Nom commercial de l'entreprise (si différent)

La société mère est située à l'extérieur
du Canada oui _____ non _____

Genre d'industrie (secteur, but, etc.)

No. total d'employés au Canada
(Plein temps/temps partiel)

Adresse (rue, immeuble, etc.)

Ville Province Code postal

Téléphone Télécopieur

Nom de la personne responsable de l'EME

Titre

Téléphone

Courriel

L'entreprise susmentionnée:

- qui a un effectif canadien d'au moins 100 employés permanents à plein temps/temps partiel, **ET**
- qui désire présenter une soumission pour obtenir un contrat ou qui détient déjà un contrat de biens ou de services avec le gouvernement du Canada d'une valeur de 200 000 \$ ou plus

Atteste par la présente qu'elle s'engage à mettre en œuvre ou à renouveler son programme d'équité en matière d'emploi si le contrat susmentionné lui est attribué, conformément aux critères de mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi du Programme de contrats fédéraux.

REMARQUE: Il est entendu que si la personne qui signe cette attestation au nom de l'entreprise N'EST PAS le chef de la direction, elle doit détenir un poste de cadre supérieur **qui l'autorise à mettre en œuvre l'équité en matière d'emploi au sein de l'entreprise.**

Nom (En lettre moulées)

Titre

Signature

Date

IMPORTANT

**Vous devez inclure le formulaire original dûment signé dans votre soumission.
Vous devez envoyer une copie du formulaire signé par télécopieur à la Direction générale du travail
(819) 953-8768**